

Résolution relative à des échanges et prêts de
fonctionnaires entre les gouvernements.

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

DECIDE que les gouvernements des pays membres et membres associés situés dans le domaine géographique de la Commission soient invités à envisager la possibilité de procéder, par l'intermédiaire de l'ECAFE et sur une base de parfaite réciprocité, à des échanges périodiques, entre eux et avec les pays membres situés en dehors de la région, de fonctionnaires engagés dans les différents aspects de la reconstruction et du développement économique ;

RECOMMANDE que les gouvernements des pays membres et membres associés de la Commission accordent une attention favorable aux demandes du Secrétariat, visant à utiliser, à titre de prêt temporaire, les services des fonctionnaires de ces gouvernements.

INVITE le Secrétaire exécutif à prendre les mesures nécessaires à cet effet.